

LE LONG PRÉSENT DE LA DOULEUR PHYSIQUE CINQ LOIS DE LA TEMPORALITÉ DOULOUREUSE¹

Agustín Serrano de Haro
(Consejo Superior de Investigaciones Científicas)

Résumé

Cet article vise à formuler cinq lois essentielles qui pourraient servir à caractériser la temporalité immanente particulière de la douleur physique. Les trois premières lois sont communes à de nombreuses expériences de conscience : la nature cursive de la douleur, ou l'absence d'instantanéité du phénomène ; la nature actuelle de la douleur, en ce sens que le cours de rétention précédent ne s'ajoute pas de manière additive à l'impression de souffrance ; le caractère changeant de tout processus douloureux, qui ne s'arrête jamais. La quatrième loi fait référence au fait que le présent douloureux n'intègre pas son propre passé dans un affichage cohérent, mais aboutit plutôt à un long présent qui s'écoule maladroitement, stagnant sur lui-même tout en étant excité ou pressé. La douleur ne manque pas de « figure temporelle », mais elle décompose le temps à chaque instant et est essentiellement arythmique. La cinquième loi suppose une contingence particulière dans la durée effective de la douleur, qui peut être aussi bien de courte durée, brève ou interminable. Les deux dernières lois, profondément « anti-musicales », nous permettent de parler d'une temporalité amorphe de la souffrance.

Abstract

The article aims to formulate five essential laws that could serve to characterize the peculiar immanent temporality of physical pain. The first three laws are common to numerous experiences of consciousness: cursive nature of pain, or no instantaneousness of the phenomenon; current nature of pain, in the sense that the previous retention course is not additively added to the suffering impression; changing character of every painful process, which never stops. The fourth law refers to how the painful present does not integrate its own past in a coherent display but rather results in a long now that flows awkwardly, stagnant over itself while excited or urged. Pain does not lack a «temporary figure», but it decomposes time at every moment and is essentially arrhythmic. The fifth law assumes a particular contingency in the effective duration of pain, which may be equally short-lived, brief, or endless. The last two laws, deeply «antimusical» allow us to speak of an amorphous temporality of suffering.

1. Temps et douleur immanents

Les conceptions phénoménologiques de la temporalité de la douleur partent généralement de l'idée selon laquelle la douleur corporelle se produit toujours dans un temps immanent, c'est-à-dire dans une temporalité interne à l'expérience elle-même. L'apparition, la cessation et le déroulement temporel d'une affection physique sont des faits immédiats dont dispose la personne qui souffre et auxquels elle a accès du fait même

¹ Cet article fait partie du projet de Recherche "Fenomenología del cuerpo y experiencias de gozo" (Gobierno de España, PID2021-123252NB-I00). Une première version de cet article, en espagnol, fut publiée dans *Revista Filosófica de Coimbra*, vol. 29, n. 57 (2020), 153-168.

qu'elle les éprouve, car c'est elle qui subit de l'intérieur la perturbation désagréable. Seul le sujet qui souffre a la connaissance certaine de la temporalité du processus, et en principe il semble que, s'il n'avait pas cette constance évidente, sa douleur n'existerait tout simplement pas. Une douleur physique dont je n'ai pas remarqué le début en moi, dont je n'ai pas remarqué la progression, dont je n'ai pas salué la fin, serait précisément la douleur qui n'a pas commencé à se produire en moi, qui n'existe pas encore. Il est vrai que non seulement la durée de l'événement, mais aussi toutes les propriétés premières de la douleur physique semblent partager cette impossibilité d'exister incognito et cette nécessité d'exister consciemment. De même, l'intensité avec laquelle l'état douloureux augmente ou diminue, ou sa localisation dans le corps vécu, l'endroit où je ressens la piqure ou la pression, sont des informations primaires qui sont immédiatement évidentes pour la personne qui vit l'expérience, et ce, uniquement pendant qu'elle la vit. On peut également ajouter que, contrairement à la plaie ou à la blessure, qui peuvent être dissimulées, il est impossible de vivre une situation de douleur sans être conscient de sa localisation dans le corps ou de son intensité croissante ou décroissante. La conséquence habituelle de cette approche est également bien connue et consiste à souligner que le temps qui nous sert à mesurer les changements et les successions des phénomènes naturels et à fixer les obligations sociales, ce temps objectif est étranger à la temporalité de la douleur. Le temps des horloges, qui est fait de secondes égales, qui a une structure fixe, qui fournit des grandeurs comparables, n'a que peu ou pas de rapport avec la temporalité du souffrant : pour lui quelques minutes objectives peuvent être une heure, et une heure objective une éternité. L'heure éternelle du vivant souffrant aura aussi un aspect incomparable à l'avancée homogène et indifférente des aiguilles d'un appareil ou des chiffres d'une machine.

D'éminents phénoménologues de l'expérience de la douleur, Drew (1984), Kay (1992 ; 1990), Geniusas (2020), pour ne citer que quelques-uns des noms les plus importants, ont clairement défendu cette immanence du temps dans lequel se manifestent la migraine, la lombalgie, la rage de dents ou toute autre douleur dont j'ignore peut-être tout de l'étiologie et de la typologie, ou dont je peux me tromper sur toute la ligne. Dans ce texte, je pars du principe général d'immanence pour esquisser une série de lois phénoménologiques de la temporalité immanente de la douleur. Comme l'a justement suggéré Saulius Geniusas, il s'agit avant tout de spécifier – du moins d'esquisser – la configuration temporelle spécifique du temps de la douleur. Quelle est l'articulation particulière que les expériences douloureuses confèrent au flux qualitatif de la vie ? Comment distinguer le temps de la souffrance de celui d'autres expériences immanentes, telles que la joie, l'attente, l'ennui, ou simplement la calme normalité de la vie quotidienne ?

Certes, des considérations méthodologiques plus détaillées et plus minutieuses seraient souhaitables ici, mais dans ce qui suit, je préfère avancer une brève analyse de cinq « axiomes » concernant la temporalité immanente de la douleur. Ces lois d'essence donnent une première concrétisation à l'idée selon laquelle c'est précisément la douleur du corps, mais peut-être aussi la douleur de l'âme, la souffrance de l'existence, qui désarticule l'expérience immanente du temps d'une manière particulière et caractéristique.

2. Trois premières lois sur la temporalité de la douleur physique

Le premier axiome, absolument élémentaire, sur la temporalité de la douleur, suppose que toute douleur est, en principe, un parcours temporel. Autrement dit, il n'y a pas de place

pour une douleur instantanée, au sens strict, c'est-à-dire une douleur qui apparaîtrait et disparaîtrait aussitôt. Si l'événement est bref et sa trace ténue, une succession minimale d'instantanés de douleur donne lieu à une continuité dans la distension. Même en comprimant au maximum l'extension thématique de la douleur, le début et la fin ne peuvent en aucun cas se chevaucher. Il est vrai que nous utilisons des métaphores ambiguës, telles que « un éclair de douleur », que la neurophysiologie parle de « douleur phasique » et que les horloges de plus en plus puissantes de la science mesureront les réactions cérébrales en unités de microsecondes, qui devront ensuite être décomposées en sous-unités encore plus petites, et ainsi de suite. Mais dans l'expérience vécue, l'instant initial de l'irruption douloureuse perd sa valeur de nouveauté et est retenu dans les moments suivants. Ce recul conscient se produit en continuité avec de nouveaux moments où la douleur trace une courbe unitaire minimale et continue d'exister, même si elle a commencé à se dissiper rapidement. La piqûre d'une aiguille ou ces douleurs musculaires que nous appelons « raideur » sont ressenties comme surgissant puis comme disparaissant. Autrement dit, elles passent dans le passé en même temps qu'elles se produisent dans le présent suivant, et rien ne pourrait être vécu si l'expérience s'autodétruisait à l'instant atomique où elle se manifeste.

Cette première loi, selon laquelle la douleur constitue une distension temporelle, doit être défendue face à certaines thèses philosophiques et phénoménologiques qui attribuent aux phénomènes de la sensibilité un caractère temporel atomique et ponctuel. C'est notamment le cas de l'approche de Max Scheler, qui défend le caractère instantané de toutes les « données sensibles », y compris celles des sentiments sensibles ou des sensations affectives, telles que les plaisirs ou les douleurs. Dans *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs*, il écrit que ces sensations supposent que « le sentiment sensible est, par essence, ponctuel, il n'a ni durée ni continuité de sens » (Scheler 1980, 337). Les données de la sensation n'entretiennent pas de relations d'intention et d'accomplissement qui lieraient intérieurement les séquences temporelles dans lesquelles elles apparaissent. La sensation seule « ne pointe » donc ni vers l'avant ni vers l'arrière ; elle est dépourvue de toute conséquence émotionnelle vécue possible et n'est pas elle-même une « conséquence vécue d'autres expériences émotionnelles » (Scheler 1980, 337). Cette thèse conduit alors le philosophe munichois à considérer la distension de la douleur comme une simple contingence, une prolongation qui n'a pas à se produire, ou comme le résultat d'une élaboration automatique du moi qui prêterait au matériau de la sensibilité le fil de continuité qui lui fait défaut. En opposition nette avec cette approche, je crois qu'il faut défendre avec Husserl que toute douleur est un événement et qu'à ce titre, elle a un déroulement unitaire. Elle est donc, au minimum, une microsuccession. Cette exigence ne dépend pas d'accidents contingents ni n'est imposée par un « je » actif, mais renvoie à la conscience du temps elle-même, qui est interne aux expériences. Parmi les rares références de Husserl à la douleur, on trouve une affirmation nette en faveur de cette première loi :

« Il est certain que tout ce que la réflexion peut saisir a sa forme temporelle dans la saisie ; une fois saisi, il reste donc identique tant qu'il est rencontré dans un « flux » de manières de se donner. Si nous nous occupons d'une donnée de douleur ou d'un plaisir esthétique, nous saisissons un événement ; nous saisissons quelque chose qui possède telles et telles phases de manière continue, et ce continuum de phases est un continuum de temps : chacune d'entre elles entre en scène, plonge dans le passé, et en plongeant dans le passé

reste consciente comme la même phase, se donnant seulement d'une manière différente » (Husserl 2001, 197).

Une deuxième loi, tout aussi évidente et peut-être pour cette raison jamais suffisamment soulignée, est immédiatement liée à la première. Elle réside dans le fait qu'un prolongement rétentionnel d'une expérience douloureuse n'est pas nécessairement douloureux. Seule l'impression douloureuse actuelle fait mal, et non les réminiscences immédiates des moments douloureux passés. Entre les deux facteurs de la conscience du temps, à savoir la tête de pont de l'impression présente et la queue de comète des rétentions à travers lesquelles les moments récemment vécus déclinent, il n'y a pas seulement une concurrence nécessaire, mais une intégration radicale. En vertu de cette concurrence, je ressens un cours continu de la douleur, la progression ingrate de l'événement. Ce que cette loi affirme, c'est que la douleur récemment vécue n'aggrave pas la situation présente ; elle ne s'ajoute pas à la douleur actuelle. L'événement ne cesse d'acquérir un passé récent ; tout est douloureux, mais les phases passées et encore conscientes de ce parcours n'ajoutent pas de douleur à l'actualité pure.

Avec cette deuxième loi, nous avons également affaire à une légalité générique de la conscience interne du temps plutôt qu'à une particularité exclusive de cette expérience précise. Comme on le sait, l'audition de mélodies et de formations sonores a toujours été un exemple privilégié de l'analyse phénoménologique à cet égard. Dans la perception des formations sonores, on observe que les accords ou les sons précédents ne continuent pas à résonner dans le présent, même s'ils s'affaiblissent légèrement. Le fragment de mélodie qui vient d'être entendu, le couplet précédent de la chanson, survit dans ma conscience comme quelque chose qui vient de sonner et s'éloigne dans le passé, mais sa puissance acoustique n'est pas répétée. Si de tels fragments survivaient comme des sons « dans » le présent, comme des échos affaiblis qui continueraient à sonner, il n'y aurait pas de progression de la mélodie ou de la chanson, remplacée par une fusion acoustique de ce que j'ai entendu précédemment et de ce que j'entends actuellement ; au lieu d'une succession, il y aurait un macro-accord, qui serait amplifié à chaque instant et deviendrait immédiatement tonitruant. De la même manière, le moment de douleur que je viens d'éprouver, d'où jaillit l'actualité douloureuse dont j'ai conscience comme d'un prolongement du passé, ne s'ajoute pas à la douleur présente pour se fondre et se confondre avec le *punctum dolens* que je subis. Une telle incorporation sommative ne ferait qu'aggraver la douleur, la transformant en une souffrance d'une ampleur beaucoup plus grande. Ainsi, une douleur supportable deviendrait immédiatement une perturbation grave, qui pourrait se transformer en une douleur extrême si elle durait un peu plus longtemps. Inversement, l'ajout rétentionnel transformerait une douleur qui diminue en une douleur qui augmente toujours, sous l'effet de son propre passé. Mais aucun argument n'est nécessaire. Le fait est que le patient affligé sent son affliction augmenter ou diminuer, car la manifestation impressionnelle de la douleur dans le présent contraste avec sa propre manifestation rétentionnelle dans le passé immédiat.

Sur la base de ces deux premières lois, on peut entrevoir un troisième axiome nécessaire qui souligne l'instabilité ou la mobilité caractéristiques de la douleur physique. Les douleurs ne peuvent pas durer, rester immuables et identiques. Elles changent presque constamment ; elles ne connaissent pas le repos, elles ne sont pas immobiles. Une douleur individuelle est donc une suite de changements temporaires, et non un état de repos qui se poursuivrait sans variation. Toutefois, cette thèse doit également être nuancée.

La nouvelle loi découle de la prise en compte d'une différence ontologique fondamentale. Tout ce qui s'écoule dans le temps est défini, soit au sens étroit de persistance sans

changement, ou de succession, soit au sens plus étroit d'un processus de changement. Dans le premier cas, le contenu ou l'objet en question ne change pas intérieurement ; au moins, ses propriétés les plus caractéristiques restent inchangées et s'accumulent avec le temps. Dans le second cas, l'objet change et le contenu subit des modifications pertinentes, qu'elles soient continues ou entrecoupées d'une phase de repos. Or, face à cette dichotomie fondamentale, les phénomènes douloureux semblent se situer clairement du côté des événements changeants. Leur intensité oscille et fluctue, leur localisation subit de fréquents déplacements, l'impact sur l'attention est affecté par ces mêmes changements ; la mobilisation du moi au service de son corps, qui est en soi un changement, cherche également à modifier la situation, etc. Et, en plus de ces caractéristiques nucléaires d'intensité, de localisation et d'impact attentionnel, il y a aussi des altérations d'autres ordres. Les résonances émotionnelles de la douleur, par exemple, forment une très large gamme de variations et d'états d'esprit : la peur, l'inquiétude, l'agacement, et parfois même le rejet ou la colère. Non seulement elles changent d'un épisode à l'autre, mais elles peuvent également varier au cours des différentes phases temporelles d'un même épisode. À la limite, il semble impossible d'avoir une douleur corporelle dont l'ensemble des caractéristiques serait fixé dès sa naissance et qui, par conséquent, après avoir perduré à l'identique pendant un certain temps, disparaîtrait soudainement sans processus, engloutie à nouveau par le corps, comme s'il s'agissait d'un simple pli de la peau que le corps réabsorberait. L'agitation de la douleur produit toujours une histoire, qu'il s'agisse d'une microhistoire de petites variations.

La difficulté de description à laquelle cette troisième loi doit faire face provient bien sûr des douleurs dites sourdes, dont la séquence de variation est ralentie et dont la localisation est stabilisée. Dans les douleurs viscérales ou musculaires profondes, l'agitation semble s'installer durablement dans la même zone du corps. Cependant, selon moi, même dans ces cas, la douleur ne se transforme pas en un état de repos ou de contenu calmé. Certes, par rapport à la douleur aiguë, on observe une évolution plus stable et moins agitée. Cependant, notons que le tiraillement de la douleur sur l'attention ne cesse pas et qu'il provoque des soubresauts récurrents de l'affection, plus ou moins homogènes : « un pincement sourd et épuisant », « des heures et des heures de griffure », pour reprendre les termes d'un écrivain espagnol contemporain (Caballero Bonald 1982, 97). Un simple malaise corporel peut, peut-être, être monotone, une basse continue qui oscille à peine tant qu'elle dure. Mais la simple prolongation uniforme et plate d'une douleur sourde déterminerait plutôt que l'affliction s'apaise, qu'elle « s'endorme » et cesse ainsi de mordre les vivants. En outre, on pourrait se demander si les douleurs sourdes relativement stables ne viennent pas, contrairement aux douleurs aiguës, élargir les relations émotionnelles du soi et provoquer une prolifération d'états d'esprits qui l'accompagnent. Dans le même épisode de douleur qui persiste, et précisément parce qu'elle persiste, la peur et l'inquiétude peuvent être suivies sans délai par l'agacement et le rejet, puis par la colère, et enfin par le découragement et le désespoir, parallèlement aux échecs de l'ego à vivre avec une affliction durable. Je partage pleinement, en conclusion, le jugement d'Abraham Olivier, selon lequel « la douleur peut persister. Et pourtant, aucune douleur, même persistante, n'est monotone. La douleur change toujours au cours du temps » (Olivier 2007, 122).

3. L'idée d'une temporalité amorphe

Jusqu'à présent, nous avons analysé l'énoncé de trois lois qui, selon moi, ont une validité générique : la condition temporelle de la douleur, ou non-instantanéité ; la condition

présente, au sens strict, de la non-agrégation du parcours douloureux antérieur ; la condition changeante du processus unitaire, ou non-stabilité. Toutefois, cette triade est encore loin d'offrir une détermination spécifique du temps de la douleur. Une multitude d'expériences – en tout cas de toutes les expériences agréables et joyeuses – répond, *mutatis mutandis*, à ces mêmes conditions. Toutes les expériences de perception du mouvement, qui abondent dans la phénoménologie de la conscience du temps, se conforment également à ce cadre : la vision du vol d'un oiseau d'une branche à l'autre, ou du galop d'un cheval dans la campagne ou au cinéma, la mélodie que j'entends ou dont je me souviens, etc. Monsieur Teste, personnage excentrique issu du génie introspectif de Paul Valéry, reprocherait aux lois formulées jusqu'ici leur manque de nouveauté. Enfermé dans sa chambre sans un seul livre, ce philosophe mondain savait déjà, par l'introspection, que

« La douleur est chose très musicale, on peut presque en parler en termes de musique. Il y a des douleurs graves et aiguës, des andante et des furioso, des notes prolongées, points d'orgue, et des arpèges, des progressions – des brusques silences, etc. » (Valéry 1931, 134)

Et les analyses de Sartre sur le rapport entre les accès intermittents et discontinus de la douleur et ma souffrance unitaire, qui, en tant que « qualité mélodique », leur donne un rythme et un tempo continus, semblent aller dans le même sens. À partir de cette chose très fluide qui se prête à toute forme de métaphores musicales, deux nouvelles lois eidétiques peuvent être prédites, donnant l'image d'une configuration temporelle tout à fait unique. Elles aboutissent presque à la figure diamétralement opposée d'une succession qui avance de manière cohérente dans un sens donné, dont l'extension totale du temps est par conséquent préfigurée et anticipée. Dans cette perspective, ce qui ressemble le moins à un parcours douloureux, c'est précisément le déroulement d'une mélodie, et plus généralement le développement d'une trajectoire, le déroulement synthétique d'un processus. Dans un article précédent j'ai proposé, pour décrire cette profonde anti-musicalité, également anti-organicité, l'expression « temporalité amorphe de la douleur » que je veux maintenant utiliser comme source des quatrième et cinquième axiomes phénoménologiques (Serrano de Haro 2010, 159-160). Le quatrième axiome défend la notion d'un long présent de la souffrance, et le cinquième traite de la façon dont ce présent allongé ne fixe pas de limites et n'entrave pas l'extension du temps affecté.

À la différence d'une multitude de phénomènes diachroniques englobant à la fois les mouvements perçus et les mouvements du corps lui-même, le temps présent de la souffrance physique n'intègre pas le passé dont il est issu dans une figure temporelle cohérente ou cohésive qui se déploie de manière « unitaire » et progresse de manière linéaire. Au lieu de s'écouler du passé vécu vers le futur en devenir, le présent douloureux ralentit, reflue et s'étiolle ; il ne s'arrête pas et n'annule pas la distension passé-présent, mais il s'agit plutôt d'une sorte de stagnation dans un présent long et pesant. Le présent vécu dans la douleur entre dans une sorte de spirale de « redemande » par rapport à la souffrance déjà vécue. À la différence des expériences d'ennui, dans lesquelles les faits insipides tombent à plat sur le présent sans susciter la participation intéressée du moi, l'état d'esprit du patient douloureux exige péremptoirement la cessation de cette affection qui perdure pourtant. L'état d'esprit continue à demander sa fin, ou du moins son déclin, et ce, même après un certain temps immergé dans l'événement douloureux. En raison de cette stagnation dans le présent, le deuil est profondément anti musical. Nous entendons les pièces musicales « en avant », intégrant le passé et futurisant la perception,

non pas parce que nous nous arrêtons pour imaginer les sons imminents, puisque nous n'avons pas besoin de nous rappeler ceux que nous venons d'entendre, mais parce que le présent, imprégné du passé récent, préfigure le rythme d'apparition des phrases suivantes, les variations de volume sonore, un certain air de coloration musicale, etc. L'auditeur, son écoute, son état d'esprit sont portés, transportés — dit-on parfois — par le déroulement de la pièce musicale, puisque celle-ci, même avec des marges d'indétermination, des possibilités de surprise, des jeux de contraste, suit quelques lignes de motivation interne et de déploiement. La différence fondamentale avec le phénomène de la douleur provient, selon moi, du fait que la puissance ou l'arrogance de l'affection douloureuse laisse le vivant empêtré, bloqué dans une distension qui se déplace maladroitement, comme s'il se repliait sur lui-même. L'esprit est pris dans un présent qui ne sent pas derrière lui l'élan du passé immédiat et ne se projette pas non plus à bras ouverts dans le devenir immédiat, selon la métaphore de Husserl. Si l'on fait abstraction des jeux de mots, on pourrait dire que la douleur est un excès de présence et de présent, et non pas futuriste.

Différents phénoménologues ont cherché à rendre compte de cette torsion particulière de l'expérience du temps dans la douleur. Ils pointent tous vers cette idée fondamentale d'un « maintenant qui s'étend longtemps », d'un présent qui se « contracte » sur lui-même. Ces expressions sont en fait ma traduction de celles proposées par Abraham Olivier dans son ouvrage *Being in Pain (a long lasting now, a long standing present, a contracting or eternal present)*². Kay Toombs et John Brough ont également utilisé des métaphores similaires pour décrire la coalescence du passé et du futur ; temps immanent qui court « à la dérive » (*adrift*) et devant lequel je vois les événements continuer à s'écouler autour de moi. J'ajouterai qu'à mon avis, personne n'a saisi avec autant d'intensité qu'Oscar Wilde, enfermé dans la prison de Reading, cette structure déstructurée de l'expérience du temps, dans son *De Profundis*. Ce qui, soit dit en passant, suggère que l'affliction de l'existence et la douleur de l'âme partagent, en termes d'expérience du temps, des aspects décisifs avec la douleur du corps. Voici le passage mémorable :

« Tout cela [les faits de la poursuite et de l'emprisonnement] a eu lieu au début du mois de novembre de l'année dernière. Un grand fleuve de vie coule entre moi et cette date si lointaine. Mais on ne voit rien ou presque rien à travers un si vaste terrain vague. Pour moi, tout semble s'être passé non pas hier, mais aujourd'hui. La souffrance est un long moment unique. Nous ne pouvons pas le diviser en saisons. Nous ne pouvons que noter ses humeurs et faire la chronique de son retour. Avec nous, le temps ne progresse pas. Il tourne sur lui-même. Il semble tracer des cercles autour d'un centre unique de douleur. L'immobilité paralysante d'une vie dont toutes les circonstances se règlent sur un schéma immuable, de sorte que nous mangeons, buvons, nous couchons et prions, ou du moins que nous ne pouvons pas faire autrement. Nous nous agenouillons pour prier, selon les lois inflexibles d'une formule de fer : cette qualité immobile, qui fait que chaque jour terrible est égal à son frère jusque dans les moindres détails, semble se communiquer à ces forces extérieures dont l'essence même est le changement incessant (Wilde 1982, 140-141)³ ».

Les travaux de Jérôme Porée en particulier éclairent cette profonde concordance sous-jacente entre la temporalité de la douleur physique, qui est du soi, et la douleur dite

² Cf. Serrano de Haro 2010, 108-109, 113-114.

³ Nous traduisons.

émotionnelle, qui est aussi de la vie du soi corporel⁴. Pour ma part, au niveau le plus élémentaire, je pense que la notion husserlienne de « figure temporelle », peu étudiée en termes généraux, serait très utile pour aborder ce quatrième axiome. Dans le continuum incessant du temps, une certaine figure émerge selon Husserl, chaque fois que le déroulement de contenus qualitatifs, d'un changement spatial ou de processus corporels se fait à un rythme ou à un autre. Selon que la séquence est plus vive ou plus lente, plus continue ou plus discontinue, plus uniforme ou plus abrupte, une configuration temporelle de l'événement s'articule. Elle devient alors présente et se distingue. Elle « saute à l'œil », comme dans le galop d'un cheval ou dans son simple trot, « saute à l'oreille », comme dans les variations du tempo andante ou allegro d'une mélodie, ou encore « saute à l'œil, à l'oreille et au mouvement corporel », comme dans la danse contemplée ou exécutée. L'événement génère sa propre trace temporelle, qui est tracée à la volée, avec la même immédiateté qu'un dessin achevé ou une figure spatiale au repos. Husserl affirme même que la permanence stable d'une chose est perçue dans une trace de durée, synthèse temporelle. Ainsi, ce quatrième axiome du « maintenant stagnant » ne nie pas que la souffrance physique a une dimension temporelle, mais affirme que celle-ci est amorphe, qu'elle s'effiloche à chaque nouveau présent de la douleur, et que le vivant en fait l'expérience. À la différence des mouvements du corps, du souffle, du pouls, des cycles de manque et de satisfaction, etc., la douleur corporelle est arythmique ; elle vient et repart à sa guise, elle change, elle oscille presque par principe (troisième axiome), mais ces changements ne sont ni modelés ni prévus par son passé. Soit elle n'a pas de cadence, soit son instabilité marquée peut à tout moment modifier son rythme une fois la cadence initiée ; et dans les deux cas, c'est le maintenant, excité par la souffrance et en même temps retenu, plein de lui-même, qui règne en maître. De même qu'un enchevêtrement de choses hétéroclites constitue un ordre spatial particulier, cette figure stagnante de la souffrance est également un déploiement temporel amorphe.

Il convient également de noter que le corps souffrant se soigne lui-même par principe, de manière structurelle, ce qui constitue la première pratique de soins, l'origine absolue de la médecine et des soins infirmiers. Une partie du corps vient en aide à une autre partie souffrante par des caresses, des frottements, des souffles, des pressions, bref, par des mouvements intentionnels et volontaires qui doivent avant tout être contenus, mesurés et régulés. Ces actions apaisantes, de soulagement, ont bien sûr une dimension temporelle délicate, un rythme essentiel d'application et de variation, alors que la douleur à soulager peut être laissée sous contrôle ou se prolonger, agitant davantage le présent, dans la tension erratique du parcours amorphe. Ceci nous amène jusqu'au cinquième et dernier axiome que je voudrais exposer.

Il existe en effet un second aspect amorphe de la temporalité de la douleur, qui tient moins à sa structure générique qu'à une contingence particulière en vertu de laquelle un processus douloureux n'exige pas en lui-même une extension temporelle spécifique au détriment d'autres processus. L'état douloureux admet naturellement l'extrême brièveté comme la prolongation quasi infinie : l'épisode peut être fugace, éphémère, ou long et indéfini. À tout moment, du seul fait qu'elle a commencé, la douleur est prête à décliner et à disparaître ; elle aura alors suivi son cours complet, sans avoir été interrompue, mais simplement arrivée à son terme. De la même manière, la douleur peut également à tout moment survivre, poursuivre son cours, osciller, voire croître. Elle peut aussi prolonger son cours dans le temps. Outre le fait qu'elle ne peut être instantanée, qu'elle doit changer

⁴ Je pense notamment à Jérôme Porée (2002, 17-32), et à la description de la souffrance absorbante, mélancolique ou ontologique comme un « écrasement de toute la temporalité sur ce qu'on pourrait appeler un *présent absolu* », qui « se dé-chronologise », qui perd tout repère de limites.

et s'agiter, la douleur n'a pas de durée conforme à son essence ; toute mesure de temps lui est propre, aucune en particulier⁵. Ce statut temporel particulier, complet du seul fait d'avoir commencé et déjà immédiatement excédentaire, ne peut, à mon sens, être « moins musical », moins organique (Serrano de Haro 2010, 145-146).

L'indéfinition intrinsèque de l'extension temporelle, cinquième axiome, apporte, selon moi, un éclairage indirect sur la compréhension de la douleur chronique. Bien sûr, la souffrance chronique peut d'abord être analysée comme une série d'épisodes récurrents, chacun ayant sa propre figure temporelle amorphe et sa propre durée. Cependant, l'affinité profonde que le patient ressent pour certains épisodes par rapport à d'autres, ainsi que l'association immédiate et passive qui se tisse entre eux, font que la durée de la douleur apparaît au patient comme un horizon temporel unique et uniforme, sans direction ni rythme, une plaine sans frontières. La contingence de la durée d'une douleur prend ici la révélation que sa mesure peut coïncider avec des étapes entières de l'existence, voire avec la totalité de celle-ci⁶.

4. Conclusion

À la lumière des cinq déterminations présentées, l'impossibilité de supposer une opposition forte entre la structure temporelle de notre expérience et le contenu qui la remplit semble fortement émerger. Dans la temporalité douloureuse, la dualité rigide disparaît, à la manière de Kant et de certains textes de Husserl, entre la légalité du flux de conscience et la variation de son contenu, entre la forme temporelle a priori et la matière a posteriori. Il est vrai que la douleur extrême, capable de bloquer notre perception sensible du monde et même, selon Elaine Scarry, d'annuler tout autre contenu coexistant dans la conscience, ne paralyse pas pour autant la structure temporelle du vivant (Scarry 1985, 54). Même la douleur totale du corps ou de l'âme ne nous fait pas sortir du temps immanent. Cependant, c'est la structure temporelle de l'expérience elle-même qui subit une grave distorsion causée par la souffrance, comme si le présent en cours devenait une loque qui, une fois certains degrés de virulence atteints, survit mal. Porée parle d'une « transformation interne du sens de la temporalité », qui n'est pas une simple « altération » de celui-ci (Porée 1985, 26). Il faut également noter que les douleurs physiques insupportables relèvent de l'énigme de la perte de conscience ; le vivant s'efface et sombre dans un état de passivité plus profond que le sommeil. En s'évanouissant, la personne perd à la fois sa sensibilité à la douleur et sa conscience du temps, et se retrouve sans défense face à une éventuelle atteinte à son propre organisme.

En étirant simplement la méditation entamée, on touche immédiatement à des questions d'une gravité et d'une difficulté considérables. Je voudrais toutefois conclure en rappelant que la phénoménologie d'inspiration husserlienne est, en principe, une philosophie qui ne dénigre pas la vie. D'une certaine manière, le radicalisme philosophique auquel Husserl invite se laisse enseigner par la vie et n'anticipe pas, encore moins dans des questions aussi délicates, une ontologie de la mort ou une prévalence de l'insignifiance.

⁵ Notons, sans pouvoir le développer ici, le fait que le terme « durée » est désormais utilisé non pas dans le sens étroit du troisième axiome, par opposition aux successions, mais dans le sens plus large de l'extension du temps, par laquelle les processus de changement, les successions, sont également plus ou moins étendus.

⁶ Le poème obsédant d'Emily Dickinson « Timelessness of pain », souvent cité dans des méditations de ce type, pourrait, dans mon schéma particulier, rendre compte de cette terrible rencontre entre les deux axiomes de la temporalité amorphe : « La douleur a un vide ; elle ne peut pas se rappeler / Quand elle a commencé ou s'il y a eu / Un jour où elle n'était pas là. / Elle n'a d'autre avenir qu'elle-même / Ses domaines infinis contiennent / Son passé, éclairé pour percevoir / De nouvelles périodes de douleur ».

Addendum

Dans l'article que j'ai publié dans la *Revista Filosófica de Coimbra* et qui a été soigneusement traduit ici en français, je suggérais que la déstructuration particulière de la conscience du temps, au milieu de la douleur corporelle, était proche de la paralysie de l'existence produite par « la douleur de l'âme », l'affliction inconsolable. Je m'appuyais sur le passage étonnant dans lequel Oscar Wilde décrivait cette paralysie du flux de la vie dans son *De profundis*, en particulier dans l'affirmation : « La souffrance est un seul moment très long » (*suffering is one very long moment*), qui, dans la belle traduction libre d'Emilio Pacheco, devenait : « La douleur est un instant immense [*el dolor es un instante inmenso*] » (1984, 87). Lorsque j'ai invoqué les mots de Wilde pour défendre l'idée d'une proximité de structure temporelle entre les deux formes de douleur — la déformation de la chair et le mal qui dévaste l'existence —, dans son cas l'injustice subie, la trahison d'un ami, l'humiliation publique et l'emprisonnement, je ne connaissais pas le journal déchiré de Denise Riley, *Time Lived, Without Its Flow*. Tout l'écrit de Riley, non seulement le prologue et le post-scriptum, mais aussi ses notes des années qui ont suivi la mort soudaine de son fils dans sa prime jeunesse, a pour thème l'expérience d'un temps vécu sans flux : « cette sensation aiguë d'être coupée de tout flux temporel qui peut vous saisir après la mort soudaine de votre enfant », comme le dit l'auteure au début (Riley 2019, 97). Ce n'est pas que le temps s'arrête — ce qu'elle qualifie de « métaphore faible du deuil » —, mais plutôt que la vie est retirée de la temporalité séquentielle, exactement comme dans le cas de Wilde, et ramenée à un temps fixé à l'événement dévastateur, puis paralysée (*ibid.*, 99-101). À l'instar de l'écrivain irlandais, la poétesse et penseuse britannique ne remet nullement en question la perception selon laquelle le monde suit son cours et maintient les cycles périodiques du changement. Et, tout comme l'écrivain diffamé et condamné, la mère qui a perdu son fils ne se fait aucune illusion sur le fait que ce « gel du temps » lui apporte un soulagement ou une possibilité de réconfort pour celui qui sombre dans le chagrin (*ibid.*, 97). L'absence de flux ne reflète que la réalité d'un temps interne qui devient ou « est de pure stase » (*ibid.*, 99).

La précision ou la nuance que je voudrais apporter à mon propos précédent est que la douleur physique qui s'étire et s'attarde n'est pas la même structure d'expérience que le temps de l'affliction ou du chagrin, que l'on peut décrire comme « un seul moment très long ». Dans le premier cas, il y a une immersion accentuée dans le présent, d'autant plus complète que la douleur physique est intense. Dans le second cas, il se produit au contraire une déconnexion par rapport au présent en cours, qui opère comme un retrait ou un effacement du moi de tout flux. Dans le premier cas, en raison de l'accentuation du présent, le passé et le futur immédiat estompent leurs limites et déforment la succession en cours. Dans le second cas, le dommage irréparable ou la perte inconsolable maintiennent une identité perpétuelle, un « aujourd'hui » perpétué de contrariété ou d'adversité intacte. La souffrance du corps est une mobilité accélérée, urgente, à la fois retardée et freinée. Pour Wilde, la souffrance de l'existence ou de l'âme est une immobilité qui tourne sur elle-même ; pour Riley, c'est une « cristallisation intemporelle », un « non-temps », vide de toute sensation de séquence ou de direction (*ibid.*, 147-148). Dans ces deux formes de souffrance, on reconnaît donc une distorsion des figures temporelles qui prévalent dans l'expérience quotidienne, une altération qui bouleverse le présent en tant que tel. Dans les

deux cas, le facteur déterminant de la défiguration est l'expérience du mal que traverse le moi. Mais c'est dans l'affectation corporelle de la chair qu'il se produit une « orgie du présent » confuse, étrange et tendue, telle que l'a décrite un penseur espagnol⁷ (Argullol 2001, 111).

Traduction de César Gómez Algarra

Bibliographie

- Argullol R., *Davalú o el dolor*, Barcelona, RBA Ediciones, 2001.
- Brough, J. B., "Temporality and Illness : A Phenomenological Perspective", in : S. K. Toombs (ed.), *Handbook of Phenomenology and Medicine* (Dordrecht : Kluwer, 2001), 39-40.
- Caballero Bonald J. M., *Dos días de septiembre*, Barcelone, Plaza & Janés, 1988 [1962].
- Leder D., « Toward a Phenomenology of Pain », in *Review of Existential Psychology and Psychiatry* 19, 50-51 (1984)
- Leder D., « The Experiential Paradoxes of Pain », in *Review of Existential Psychology and Psychiatry* 19, 50-51 (1984)
- Leder D., « The Experiential Paradoxes of Pain », *Journal of Medicine and Philosophy* 41 (2016).
- Geniusas S., *Phenomenology of Pain* (Ohio : University Press, 2020).
- Serrano de Haro A., « Atención y dolor. Análisis fenomenológico », in A. Serrano de Haro (éd.), *Cuerpo vivido*, Madrid, Encuentro, 2010.
- Husserl E., *Lecciones de fenomenología de la conciencia interna del tiempo*, trans. par Serrano de Haro A., Madrid, Trotta, 2002.
- Husserl E., *Husserliana XXXIII. Die Bernauer Manuskripte (1917/18)*, Dordrecht-Boston-Londres, Kluwer, 2001.
- Abraham O., *Being in Pain*, , Frankfurt a. M., Peter Lang, 2007.
- Porée J., « L'épreuve du temps. Souffrance et maintien de la personne », in *Sociétés* 76 (2002/2), 17-32.
- Sartre J.-P., *L'Être et le Néant*, trad. par Juan Valmar, (Buenos Aires : Losada, 1966 [1942]), 423-425.
- Scarry E., *Body in Pain. The Making and Unmaking of the World*, Oxford, Oxford University Press 1985.
- Riley D., *Say Something Back and Time Lived, without its Flow*. Picador, Dublin, 2019.
- Scheler M., *Der Formalismus in der Ethik und die materiale Wertethik*, Berne, A. Francke AG, 1980.
- Toombs K., *The Meaning of Illness*, Dordrecht, Kluwer, 1992.
- Toombs K., « The Temporality of Illness : Four Levels of Experience », in *Theoretical Medicine* 11 (1990), 237.
- Valéry P., *Monsieur Teste (1895)*, dans *Œuvres de Paul Valéry*, vol. 2, Éditions du Sagittaire, 1931.
- Wilde O., *De Profundis and Other Writings*, Londres, Penguin Books, 1982.
- Wilde O., *Epístola: In carcere et vinculis (De Profundis)*. Trad. de José Emilio Pacheco. Barcelone, Muchnik Editores, 1984.

⁷ « Je ne sais pas si l'après-midi est très long ou très court. Le temps continue d'être déformé. Le seul temps que Davalú admet, ici et là, c'est le présent. La douleur m'entraîne vers cette orgie du présent ». Riley reconnaît elle-même qu'elle analyse un type de trouble différent de celui qui caractérise, par exemple, la maladie chronique (Riley 2019, 143).